

Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

**Commune de Dugny sur Meuse**

*Extrait du Registre des Délibérations*

**Séance du 9 novembre 2015**



L'an deux mil quinze, le neuf novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame VOL Fabricia, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : Mme VOL Fabricia, Maire, MM MINUTO David, Mme HELMINGER Karine, Adjoint, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes THOMAS Anne, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine, VALLARIN Viviane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M DUBAUX Arnaud, Melle MINUTO Morgane,

Etaient excusés : M WATRIN Laurent,

Mme REMY Isabelle est élue secrétaire de séance.

**Délibération 2015 / 058**

**Admissions en non-valeur**

La Trésorerie de Verdun informe le Conseil Municipal que plusieurs titres de recette du budget de l'eau pour un montant total de 106,69 € ne peuvent plus faire l'objet de recouvrement, le reste à recouvrer étant inférieur au seuil de poursuite.

Madame la Trésorière sollicite l'admission en non valeur de ces sommes.

Les mandats seront imputés à l'article 6541 Chapitre 65, Section d'exploitation, du budget annexe Service des Eaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes BRUNELLA, VAILLANT, M TOUSSAINT) :

APPROUVE l'admission en non valeur des sommes énoncées ci-dessous :

Exercice	Référence de pièce	Montant
2010	R-3-319	11,37 €
2011	R-1-391	21,66 €
2011	R-7-175	15,82 €
2012	R-1-208	7,50 €
2012	R-1-33	17,21 €
2013	R-1-500	7,50 €
2014	R-12-87	25,63 €
	TOTAL	106,69 €

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,

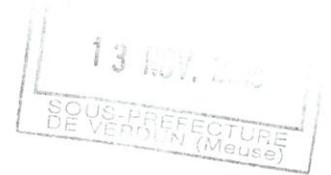
Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

**Commune de Dugny sur Meuse**

*Extrait du Registre des Délibérations*



**Séance du 9 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le neuf novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame VOL Fabricia, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : Mme VOL Fabricia, Maire, MM MINUTO David, Mme HELMINGER Karine, Adjoint, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes THOMAS Anne, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine, VALLARIN Viviane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M DUBAUX Arnaud, Melle MINUTO Morgane,

Etaient excusés : M WATRIN Laurent,

Mme REMY Isabelle est élue secrétaire de séance.

**Délibération 2015 / 057**

**Décisions modificatives – Budget Forêts**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les décisions modificatives suivantes, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes BRUNELLA, VAILLANT, M TOUSSAINT) :

Section de fonctionnement

Dépenses

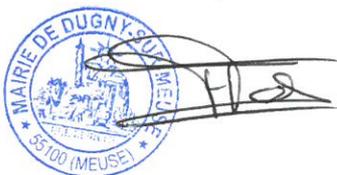
Chapitre 011	
60632 Fourniture de petit équipement	2 000.00 €
6281 Concours divers (cotisations)	315.00 €
Chapitre 66	
665 Escomptes accordés	2 370.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 685.00 €</b>

Recettes

Chapitre 70	
7022 Coupes de bois	4 685.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 685.00 €</b>

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,

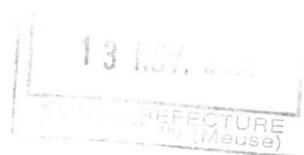


Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

**Commune de Dugny sur Meuse**



*Extrait du Registre des Délibérations*

**Séance du 9 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le neuf novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame VOL Fabricia, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : Mme VOL Fabricia, Maire, MM MINUTO David, Mme HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes THOMAS Anne, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine, VALLARIN Viviane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M DUBAUX Arnaud, Melle MINUTO Morgane,

Etaient excusés : M WATRIN Laurent,

Mme REMY Isabelle est élue secrétaire de séance.

**Délibération 2015 / 056**

**Décisions modificatives – Budget Eau**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les décisions modificatives suivantes, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes BRUNELLA, VAILLANT, M TOUSSAINT) :

Section d'exploitation

Dépenses

Chapitre 011

6061 Fournitures non stockables	-2 060.00 €
615 Entretien et réparation	2 475.00 €
618 Divers	1 000.00 €
6227 Frais d'actes	1 425.00 €
6378 Autres taxes et redevances	-1 525.00 €

Chapitre 65

6541 Admissions en non valeurs	10.00 €
--------------------------------	---------

Chapitre 66

668 Autres charges financières	100.00 €
--------------------------------	----------

**TOTAL**

**1 425.00 €**

Recettes

Chapitre 70

7011 Vente d'eau	1 425.00 €
------------------	------------

TOTAL

1 425.00 €

Section d'investissement

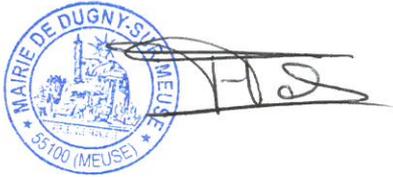
Chapitre 20

203 Frais d'études	-1 600.00 €
--------------------	-------------

Chapitre 21	
2156 Matériel spécifique d'exploitation	1 600.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,

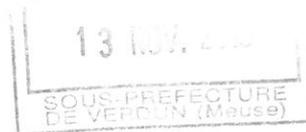


**Département de la Meuse**

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

**Commune de Dugny sur Meuse**



*Extrait du Registre des Délibérations*

**Séance du 9 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le neuf novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame VOL Fabricia, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : Mme VOL Fabricia, Maire, MM MINUTO David, Mme HELMINGER Karine, Adjoint, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes THOMAS Anne, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine, VALLARIN Viviane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M DUBAUX Arnaud, Melle MINUTO Morgane,

Etaient excusés : M WATRIN Laurent,

Mme REMY Isabelle est élue secrétaire de séance.

**Délibération 2015 / 055**

**Décisions modificatives – Budget Commune**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les décisions modificatives suivantes, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes BRUNELLA, VAILLANT, M TOUSSAINT) :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011

60632	Fourniture de petits équipements	-1 200.00 €
60633	Fournitures de voirie	1 200.00 €
61521	Entretien de terrains	-9 000.00 €
61523	Entretien de voies et réseaux	23 300.00 €
61551	Entretien de matériel roulant	-2 000.00 €
6156	Maintenance	6 000.00 €
6184	Versement à des organismes de formation	2 620.00 €
6226	Honoraires	1 280.00 €
6228	Divers	-400.00 €
6231	Annonces et insertions	-500.00 €
6262	Frais de télécommunication	660.00 €
62848	Redevances pour autres prestations	15.00 €
63512	Taxes foncières	-200.00 €
6355	Taxes et impôts sur véhicules	55.00 €

Chapitre 012

6336	Cotisations au CNFPT et au Centre de gestion	-305.00 €
6338	Autres impôts et taxes	-135.00 €
6411	Rémunération des agents titulaires	-17 740.00 €
6413	Rémunération des non titulaires	2 400.00 €
64168	Autres emplois d'insertion	5 455.00 €
6451	Cotisations URSSAF	-2 055.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	-4 325.00 €
6454	Cotisations ASSEDIC	490.00 €
6458	Cotisations organismes sociaux	-1 410.00 €

Chapitre 014

73925	Fonds de péréquation intercommunal et communal	2 295.00 €
-------	--	------------

Chapitre 65

6531	Indemnités de fonction	-3 065.00 €
------	------------------------	-------------

Chapitre 66

6615	Intérêts comptes courants, dépôts	-1 575.00 €
668	Autres charges financières	220.00 €

TOTAL 2 080.00 €

Recettes

Chapitre 70

70311	Concessions cimetières	150.00 €
-------	------------------------	----------

Chapitre 74

74121	Dotation de solidarité rurale	1 540.00 €
74718	Autres subventions	250.00 €
7472	Région	140.00 €

TOTAL 2 080.00 €

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre 21

2111	Terrains nus	-790.00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	790.00 €

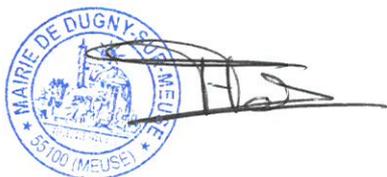
Chapitre 23		
2313	Travaux de bâtiments	20 000.00 €
	Opération Ecoles	
2313	Travaux de bâtiments	-20 000.00 €
TOTAL		0.00 €

Recettes

Chapitre 10		
103	Plan de relance FCTVA	55 120.00 €
Chapitre 16		
1641	Emprunts en euros	-55 120.00 €
TOTAL		0.00 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



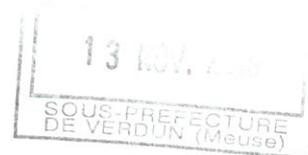
Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

**Commune de Dugny sur Meuse**

*Extrait du Registre des Délibérations*



**Séance du 9 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le neuf novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame VOL Fabricia, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : Mme VOL Fabricia, Maire, MM MINUTO David, Mme HELMINGER Karine, Adjoint, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes THOMAS Anne, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine, VALLARIN Viviane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M DUBAUX Arnaud, Melle MINUTO Morgane,

Etaient excusés : M WATRIN Laurent,

Mme REMY Isabelle est élue secrétaire de séance.

**Délibération 2015 / 054**

**Affouages**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes BRUNELLA, VAILLANT, M TOUSSAINT):

DECIDE la délivrance des produits reconnus en qualité « bois de chauffage » et des houppiers des tiges reconnues en qualité « bois d'œuvre » provenant des parcelles 17, 21, 31,32 et diverses.

L'attribution des bois aux affouagistes se fera courant janvier 2016 après partage, sous la responsabilité de trois garants désignés suivants : WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, HUMBLET Philippe.

Le délai d'enlèvement des bois d'affouages est fixé au 15 septembre 2016.

Passé ce délai, les affouagistes n'ayant pas exploité leur lot seront déchus des droits s'y rapportant conformément aux dispositions de l'article L243-1 du code forestier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,

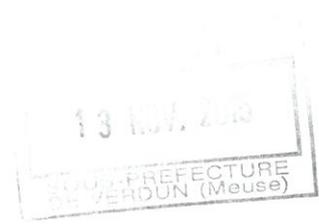


Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

**Commune de Dugny sur Meuse**



*Extrait du Registre des Délibérations*

**Séance du 9 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le neuf novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame VOL Fabricia, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : Mme VOL Fabricia, Maire, MM MINUTO David, Mme HELMINGER Karine, Adjoint, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes THOMAS Anne, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine, VALLARIN Viviane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M DUBAUX Arnaud, Melle MINUTO Morgane,

Etaient excusés : M WATRIN Laurent,

Mme REMY Isabelle est élue secrétaire de séance.

**Délibération 2015 / 053**

**Convention pour reversement du fonds d'amorçage**

Vu la Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, redistribuant les heures de cours dans les écoles élémentaires et maternelles sur quatre jours et demi au lieu de quatre jours,

Considérant que la Communauté de Communes a mis en place les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) depuis la rentrée scolaire 2014/2015, dans la mesure où les communes lui ont transféré la compétence « Périscolaire »,

Considérant que l'État a institué un fonds dénommé "fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré" en faveur des communes où sont scolarisées des élèves. Ce fonds est composé d'une dotation de base forfaitaire par élève et, pour certaines communes, d'une part forfaitaire majorée, par élève, (les montants ont été fixés par arrêté ministériel du 2 août 2013). Ce fonds d'amorçage vise à contribuer au développement d'une offre d'activités périscolaires au bénéfice des élèves des écoles maternelles et élémentaires dans le cadre de la réorganisation des rythmes scolaires,

Considérant que ces aides, apportées par le fonds, sont calculées en fonction du nombre d'élèves éligibles scolarisés dans la commune et qu'il n'est pas prévu un versement direct aux EPCI mais un versement aux communes qui disposent d'une école maternelle et ou élémentaire, à charge pour ces dernières de reverser les aides qu'elles perçoivent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes BRUNELLA, VAILLANT, M TOUSSAINT) :

AUTORISE le Maire à signer avec la Communauté de Communes du Val de Meuse une convention pour le reversement du fonds d'amorçage.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



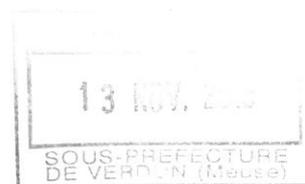
Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

**Commune de Dugny sur Meuse**

*Extrait du Registre des Délibérations*



**Séance du 9 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le neuf novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame VOL Fabricia, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : Mme VOL Fabricia, Maire, MM MINUTO David, Mme HELMINGER Karine, Adjoint, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes THOMAS Anne, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine, VALLARIN Viviane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M DUBAUX Arnaud, Melle MINUTO Morgane,

Etaient excusés : M WATRIN Laurent,

Mme REMY Isabelle est élue secrétaire de séance.

**Délibération 2015 / 052**

**Classement des voies et places dans la voirie communale**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier comme suit la délibération du 27 février 1990 concernant la voirie communale

**A. Voies Communales à caractère de Chemin (en mètres linéaires)**

1	Chemin du Raisin	1295
2	Chemin des Marronniers	230
3	Chemin de la Neuve Côte	135
		<b>1660</b>

**B. Voies Communales à caractère de Rue (en mètres linéaires)**

1	Rue des Tilleuls	460
2	Rue des Lilas	270
3	Rue des Vignes	456
4	Rue des Acacias	270
5	Impasse des Acacias	42
6	Rue des Cytises	155
7	Rue de l'Amodiation	350
8	Rue Cité Sainte Barbe	590
9	Rue des Cités	415
10	Rue du Parc	330
11	Rue René Jacques	370
12	Rue des Prés	380
13	Rue Briquette	568
14	Rue de la Tour Wassel	180
15	Impasse Louis Piquet	65
16	Rue Louis Piquet	195
17	Place de la République	70

18	Rue Raymond Parmentier	400
19	Ruelle du puits	265
20	Rue des Jardins	366
21	Chemin de la Petite Chaussée	370
22	Passage des Vignes	98
23	Route de Landrecourt	1024
24	Chemin de Velines	50
25	Impasse du Moulin	138
26	Ruelle du Moulin	110
27	Rue des Roches	330
28	Impasse du Ruisseau	70
29	Chemin des Vaches	80
30	Rue du Champ Ribon	383
34	Chemin de Raisse	250
35	Rue de la Louvière	364
36	Rue des Carmélites	90
37	Chemin de la Haie	170
38	Rue Eugène Français	130
39	Ruelle Entre deux Bras	140
		<b>9994</b>

**C. Voies Communales à caractère de Place Publique (en mètres <sup>2</sup>)**

1	Place des Prés	2320
2	Place de la Mairie	720
3	Place des Cytises	400
4	Place de Verdun	840
5	Place Louis Piquet	265
6	Place Du Terrain de Sport	513
7	Place du Lavoir	310
		<b>5368</b>

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,

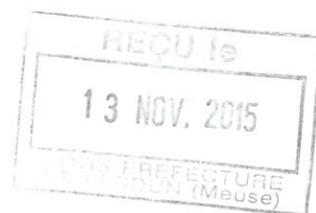


Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

**Commune de Dugny sur Meuse**



*Extrait du Registre des Délibérations*

**Séance du 9 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le neuf novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame VOL Fabricia, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : Mme VOL Fabricia, Maire, MM MINUTO David, Mme HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes THOMAS Anne, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine, VALLARIN Viviane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M DUBAUX Arnaud, Melle MINUTO Morgane,

Etaient excusés : M WATRIN Laurent,

Mme REMY Isabelle est élue secrétaire de séance.

**Délibération 2015 / 050**

**Emprunt Budget Commune**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes BRUNELLA, VAILLANT, M TOUSSAINT) :

Autorise le Maire à réaliser auprès du Crédit Mutuel un emprunt d'un montant de 218.000,00 euros dont le remboursement s'effectuera en 30 ans.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effectif des fonds :

MONTANT DE L'EMPRUNT	218 000,00 €
DUREE	30 ans
TAUX	Fixe 2,95%
PERIODICITE ECHEANCES	Intérêts calculés sur la base 365/365 jours Constantes trimestrielles
MONTANT DES ECHEANCES	2 743,87 €
FRAIS DE DOSSIER	0,10% du montant autorisé payable à la signature du contrat

Le Conseil Municipal s'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt,

Le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,

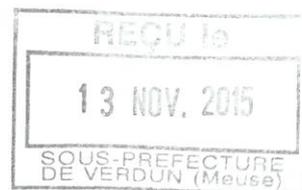


Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

**Commune de Dugny sur Meuse**



*Extrait du Registre des Délibérations*

**Séance du 9 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le neuf novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame VOL Fabricia, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : Mme VOL Fabricia, Maire, MM MINUTO David, Mme HELMINGER Karine, Adjoint, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes THOMAS Anne, REMY Isabelle, BRUNELLA Martine, VAILLANT Ghislaine, VALLARIN Viviane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M DUBAUX Arnaud, Melle MINUTO Morgane,

Etaient excusés : M WATRIN Laurent,

Mme REMY Isabelle est élue secrétaire de séance.

**Délibération 2015 / 049**

**Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) du Département de la Meuse présenté par Monsieur le Préfet de la Meuse à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) le 12 octobre 2015,

Considérant que ce projet prévoit la fusion de la Codécom de Meuse Voie Sacrée avec la Codécom du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 3 voix contre (Mmes BRUNELLA, VAILLANT, M TOUSSAINT) et 1 abstention (M PETITJEAN) :

Emet un avis favorable au projet de SDCI proposé par Monsieur le Préfet de la Meuse.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,

